

Les cirques avec animaux ne sont plus les bienvenus en ville

Samedi, une petite vingtaine de militants de l'association Paris Animaux Zoopolis ont manifesté devant le cirque Dassonneville, pour marquer leur hostilité à l'exploitation des animaux sauvages et domestiques sous les chapiteaux itinérants.

L'installation d'un cirque suscite toujours des réactions à Saint-Arnoult-en-Yvelines. « En 2012, le conseil municipal a voté une délibération qui interdit notre territoire aux cirques qui présentent des animaux sauvages ou domestiques », précise Jean-Claude Husson, le maire de la commune.

L'an passé, la venue d'un cirque présentant des animaux sauvages avait déjà créé une polémique. « Nous avons saisi la préfecture afin que notre arrêté soit appliqué et que ce cirque soit expulsé immédiatement. Les services de la préfecture nous ont opposé le principe de la liberté d'entreprendre et ce cirque a continué à donner ses représentations. »



Le patron du cirque versus les manifestants, dont le maire, Jean-Claude Husson.

« Cette année, le cirque Dassonneville a respecté sa demande d'autorisation mais dans sa déclaration, il a omis de préciser que des animaux faisaient partis de son spectacle », explique le maire.

Une chèvre et deux poneys

En guise d'animaux qui brouaient dans la pâture située derrière le chapiteau, il n'y avait

en fait qu'une chèvre et deux poneys.

« Tout cela relève d'un harcèlement qui menace l'existence de notre entreprise itinérante, réagit Josué le patron du cirque. Depuis sept générations, nous exploitons ce cirque. Il y a longtemps, nous avons eu des fauves, des éléphants. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Nous avons deux poneys, un couple de lama



que nous présentons lors de nos représentations. Les enfants sont ravis de les approcher. Ils ne font aucune acrobatie. Cette manifestation est démesurée par rapport à la réalité de notre entreprise. Les animaux sont soignés. Ils restent en pâture tout l'hiver et quand nous partons en tournée ils ne passent pas des heures sur les routes quand nous passons d'une ville à

l'autre. La semaine prochaine nous nous installons à Saclas dans l'Essonne à moins de 40 km d'ici. »

Le son de cloche n'était pas le même du côté de Stéphanie venue tout spécialement du centre de la France en tant que porte-parole de l'association Paris Animaux Zoopolis. « Nous sommes opposés à toutes formes d'exploitation des animaux sauvages et domes-

tiques. En France, plus de 150 cirques présentent des animaux. Ils sont dressés, ce qui est une forme de coercition que nous n'acceptons pas. On leur impose des pratiques qui mettent leur morphologie en danger. Et je ne parle même pas des conditions dans lesquelles ils sont transportés qui sont souvent particulièrement indignes. Le cirque est un spectacle familial qui attire les enfants et l'exploitation animale est une contrainte qui doit disparaître. »

En juillet, François de Rugy, ministre de la Transition écologique, devrait présenter une nouvelle loi devant le parlement pour réglementer l'utilisation des animaux dans les cirques. « Nous espérons sincèrement que les animaux sauvages seront bannis des cirques », précise Stéphanie. « Mais notre objectif est qu'il n'y est plus non plus d'animaux domestiques à moyen terme. »